Abattage d’arbres et façonnage du bois en sécurité (techniques standard) (Module FW-MS2) – Module de base

REFERENCE: SEC130
Formateur: LEON KREMER s.à r.l.

3.0 Jour(s)

Description

Abattage et façonnage d’arbres « normaux »/« légèrement penchés vers l'arrière (coinçables) » en utilisant du matériel d'aide à l'abattage manuelles telles que le levier d'abattage et/ou le marteau et les coins.

Objectifs

Abattage et façonnage d’arbres « normaux »/« légèrement penchés vers l'arrière (coinçables) » en utilisant du matériel d'aide à l'abattage manuelles telles que le levier d'abattage et/ou le marteau et les coins.

Public cible

Utilisateurs d’une tronçonneuse lors de travaux d’abattage d’arbres et de façonnage du bois

Contenu

Le contenu de la formation est **conforme à la recommandation n°16 de l’Association d’Assurance Accident** (www.aaa.lu)

Formation théorique

- Sécurité et santé au travail
- Outils et moyens auxiliaires
- Détermination des conditions d’utilisation et préparation du travail
- Techniques de travail

Formation pratique

- Sécurité et santé au travail
- Outils et moyens auxiliaires
- Préparation du travail
- Abattage d'arbres et façonnage

L'évaluation théorique et pratique se réalise en continu lors de la formation pratique (documentée par écrit). Le participant devra obtenir 70 % des points.

Pédagogie

Présentations illustrées, discussions, exercices pratiques

Indications

Conformément au Code du Travail, seuls les candidats déclarés aptes par le Médecin du Travail peuvent participer à cette formation. L'employeur, son représentant ou à défaut le candidat lui-même assument la responsabilité de cette vérification préalable.

Avant le début de la formation, les stagiaires doivent disposer d'un **certificat de formation de premiers secours valable et reconnu au GDL.**

La participation préalable au module FW-MS1 est également requise (bases du travail avec la tronçonneuse et travailler en sécurité sur le bois couché au sol), ou une formation équivalente.

Des équipements de protection individuelle adaptés à la formation pratique (classes de protection anticoupures - tenir compte de la vitesse de la chaîne, ...) doivent être fournis par les participants.

A l'issue de la formation, un certificat sera remis à chaque participant.

Remise à niveau : tous les 5 ans.

La formation initiale du module « FW-MS2 » peut également servir pour la remise à niveau du module « FW-MS1 ».

La formation est reconnue par l'Association d'Assurance d'Accident.